

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
aduples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Mort du Révd M. THS. BENJAMIN PELLETIER.

Nous apprenons avec une bien vive douleur la mort du Révd. M. Ths. Benj. Pelletier, arrivée le 25 Avril dernier au presbytère de St. Joseph de Lévis. Le pays perd en lui un de ses plus dévoués et de ses meilleurs amis, le clergé un de ses membres les plus distingués, la jeunesse studieuse un de ses plus puissants protecteurs, et notre littérature canadienne une de ses plus belles gloires. M. Pelletier n'était pas seulement un écrivain distingué, un homme dont les opinions faisaient autorité dans les questions les plus élevées, mais c'était encore un saint et vertueux prêtre, d'une piété angélique. Doué d'un cœur sensible et généreux il savait apprécier les moindres services, et était tout dévouement pour les autres. Malgré sa faible constitution et des souffrances continuelles, peu d'hommes présentent une carrière aussi bien remplie que la sienne. Il a consacré sa vie toute entière à la belle et noble cause de l'éducation, et il laisse au milieu de nous des œuvres impérissables. Toute la classe instruite du pays, et ceux particulièrement en faveur desquels il s'est dévoué, et ils sont nombreux, apprécieront mieux que tout autre cette perte.

M. Pelletier était l'un des fondateurs de notre Gazette et de plus l'un de ses rédacteurs jusqu'à ces derniers temps. Pendant plusieurs années il avait été Préfet des études au Collège de Ste Anne qui n'a jamais oublié tout ce dont il lui est redevable sous le rapport des études. On l'a toujours regardé à bon droit, non seulement comme l'un des bienfaiteurs de l'institution, mais encore comme l'un de ses fondateurs.

Comme témoignage d'estime et de reconnaissance, un service solennel sera chanté, le 4 du courant dans la chapelle du Collège, pour le repos de son âme.

Dans notre prochain numéro nous donnerons une notice biographique de ce digne prêtre : nous n'avons pas aujourd'hui le temps et les renseignements nécessaires pour le faire convenablement.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ASSOLEMENTS.

Principes généraux.

D'après ce que nous avons dit précédemment, toutes les conditions d'un bon assolement se trouvent résumées dans ces quelques paroles : *Entretenir la terre dans un état de fertilité constant, tout en économisant l'engrais ; lui confier, chaque année, les plantes pour lesquelles elle est mieux préparée ; enfin, empêcher que ces plantes ne soient gênées dans leur croissance par l'envahissement des mauvaises herbes.*

Sans ces précautions, le cultivateur ne peut entretenir la fertilité de sa terre, sans dépenser une immense quantité d'engrais, tous les ans ; et encore il sera exposé à n'avoir le plus souvent que de chétives récoltes, et à voir son grain étouffé par les mauvaises herbes.

On demandait un jour, devant plusieurs personnes qui paraissaient s'occuper sérieusement d'agriculture, quel est le meilleur cultivateur ? Les uns répondirent : " C'est celui qui engraisse le mieux son champ ; " d'autres, " celui qui l'égoûte le mieux ; " d'autres, enfin, " celui qui exécute la main-d'œuvre, tel que le labour, le hersage, etc., avec soin et régularité, etc. " — " Toutes ces qualités que vous venez d'énumérer, répondit celui qui avait posé la question, sont essentielles à une bonne culture ; mais il en est une sans laquelle un cultivateur ne retirera de sa terre qu'une partie de ce qu'elle peut lui donner : cette qualité essentielle au cultivateur, c'est de bien discerner quelle semence il doit livrer à son champ après telle récolte, c'est-à-dire que le meilleur cultivateur est celui qui suit le meilleur assolement.

Oui, le cultivateur, pour être habile, doit savoir quand il doit semer les céréales, quand les prairies et les pâturages doivent